

REMPLACEMENT DU PONT CHAMPLAIN :

**PRIORITÉ AUX TRANSPORTS COLLECTIFS POUR MAXIMISER LES
DÉPLACEMENTS ET LES INVESTISSEMENTS**

Montréal, le 5 octobre –TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, demande aux gouvernements fédéral et provincial que le futur pont de la Rive-Sud permette une majorité de déplacements en transports collectifs. Puisque les déplacements en transports collectifs coûtent trois fois moins cher que les déplacements en voiture et qu'ils permettent à un plus grand nombre de citoyens d'en bénéficier, TRANSIT estime qu'il s'agit de la solution la plus économique et la plus efficace tant pour les ménages que pour les finances publiques. L'Alliance préconise l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) et le maintien de la voie réservée aux autobus.

TRANSIT rappelle que durant l'heure de pointe du matin, la seule voie réservée aux autobus permet de transporter plus de 19 000 personnes, soit plus que le nombre d'automobiles sur les trois autres voies réunies. Pour Robert A. Dubé, président de Transport 2000 Québec, il faut « intégrer à l'ouvrage les aménagements requis pour réellement contribuer à faciliter et à développer le transport en commun. Nous pensons ici aux voies réservées au covoiturage et aux autobus ainsi qu'aux infrastructures requises pour accueillir des liens ferroviaires de divers types - légers ou lourds. Il faut réellement concevoir ce pont pour le XXI^e siècle et au-delà ».

TRANSIT demande au gouvernement de rejeter d'emblée les scénarios prévoyant une augmentation du nombre de voies. « Il faut freiner la congestion dans la région. Pour y parvenir, on doit privilégier le déplacement des personnes, pas celui des voitures. » affirme Luc Rabouin, directeur général du Centre d'écologie urbaine de Montréal. « Sans compter la pression supplémentaire sur les finances publiques alors que nous n'avons même pas les moyens d'entretenir les routes actuelles. »

Selon Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal, « c'est maintenant qu'il faut entériner une vision à long terme de la mobilité, pour améliorer la fluidité des déplacements des personnes et des marchandises, en décidant de se concentrer sur le développement des transports collectifs dans l'axe Champlain. Une fois le projet conçu, il serait difficile de revenir en arrière ».

Enfin TRANSIT demande aux gouvernements de prévoir le plus rapidement possible le plan de mitigation qui devra être déployé pour assurer le déplacement des navetteurs et le transport des marchandises pendant les travaux.

À propos de TRANSIT

TRANSIT réunit plusieurs organismes de différents horizons qui s'unissent pour demander une augmentation des sommes consacrées au financement de l'entretien et du développement des transports collectifs au Québec afin d'atteindre les objectifs d'accroissement d'achalandage de 40 % d'ici 2020 et de 100 % d'ici 2030 dans un cadre financier québécois et fédéral, et de contribuer à l'atteinte de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 au Québec.

Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org

-30-

Renseignements :
Philippe Cousineau Morin
514.799.1906